



# L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

Spécial mai 2016

*Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide*

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Lise Lavigne, directrice générale de la Municipalité**

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Lise Lavigne, directrice générale que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide statuera sur deux demandes de dérogation mineure à un règlement relatif au zonage de l'ex-Village, ci-après indiqué, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 24 mai 2016 à 19 heures à la Salle Jean-Paul-Carières située au 281, montée Saint-Vincent.

<b>Demande de dérogation mineure</b>	<b>Demande de dérogation mineure</b>
<b>Demande numéro 2016-06 :</b>	<b>Demande numéro 2016-07 :</b>
Demande de dérogation mineure pour :	Demande de dérogation mineure pour :
Immeuble : lot 1 554 043 du cadastre du Québec – 36 boul. René-Lévesque	Immeuble : lot 1 554 047 du cadastre du Québec – montée Saint-Vincent
Zone : CA-14	Zone : PB-20
Nature : Autoriser la subdivision du lot 1 555 043 en deux lots distincts et permettre un frontage de 16.5 m pour le lot constructible et de 16.62 m pour le lot déjà construit au lieu de 18 m tel que prescrit au Règlement de zonage de l'ex-Village de Saint-Placide numéro 183-93.	Nature : Autoriser une marge latérale gauche à 2.06 m au lieu de 3 m prescrit et la marge latérale droite à 2.13 m au lieu de 3 m prescrit au règlement de zonage de l'ex-Paroisse de Saint-Placide numéro 5-10-90.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 24 mai 2016 quant à ces demandes.

**DONNÉ** à Saint-Placide, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de mai de l'an 2016.

Lise Lavigne  
Directrice générale